

REVUE BELGE

DE

NUMISMATIQUE,

PUBLIÉE

SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE.

1882.

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE.



BRUXELLES,

LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE BELGE DE DECQ ET DUHENT,
9, RUE DE LA MADELEINE.

1882

SOMMAIRE HISTORIQUE

DE LA

NUMISMATIQUE TOURNAISIENNE

Le congrès archéologique de France, devant tenir sa quarante-septième session à Arras, en juin 1880, la Société historique de Tournai invita les savants archéologues qui devaient s'y rendre à venir visiter les anciens monuments de Tournai. Cette offre ayant été acceptée, la Société française d'archéologie arriva en assez grand nombre dans la ville belge le 4 juillet et visita avec un véritable intérêt ce que Tournai peut offrir de plus curieux parmi les constructions d'un autre âge.

Le 5 juillet, l'autorité communale mit à la disposition de ses illustres hôtes une vaste salle où ils tinrent une séance. M. Léon Palustre, qui la présida, sachant que M. le comte de Nédonchel, membre de la Société, s'était occupé de la numismatique de Tournai, l'invita à faire une communication sur ce sujet intéressant, qui forme une branche de la science archéologique. Plusieurs objets se trouvant à l'ordre du jour, le temps était fort limité et le rapport devait être succinct. Le voici tel que nous le

lisons dans le compte rendu de cette séance tiré du rapport général (1).

SÉANCE DU LUNDI 5 JUILLET.

Présidence de M. LÉON PALUSTRE.

M. le président, après avoir remercié la ville de Tournai de l'accueil empressé que les membres du congrès ont reçu partout où ils se sont présentés pour visiter quelque chose d'intéressant, donne la parole à M. le comte de Nédonchel, pour une communication sur la numismatique tournaisienne :

« MESSIEURS,

« L'étude de la numismatique ne reste pas étrangère à la science de l'archéologie ; son utilité au point de vue historique est d'ailleurs incontestable, et vous nous en donnez une preuve, quand, au milieu de vos pérégrinations scientifiques, vous lui accordez une place dans le programme de la séance de ce jour.

« Autorisé donc par vous, Monsieur le Président et Messieurs de la Société française d'Archéologie, je vais vous entretenir quelques instants de ces petits monuments presque imperceptibles auprès des gigantesques constructions si dignes de vos études, et de tant d'autres objets sur lesquels les arts de toutes les époques appellent votre attention et vos recherches.

(1) *Congrès archéologique de France*. Séances générales tenues à Arras et à Tournai, en 1880. Paris, 1881.

« Vous venez de la capitale des Atrébates, Arras, dont les origines se perdent pour ainsi dire dans l'histoire ténébreuse des premiers temps de la Gaule, et vous vous trouvez en ce moment à Tournai, ville peut-être non moins ancienne, puisqu'elle se vante d'être le berceau des premiers rois francs ; je ne puis donc vous entretenir plus opportunément de la numismatique tournaisienne, principalement des droits régaliens du monnayage exercés pendant tant de siècles et par tant de divers souverains, jusqu'à Louis XIV, dans notre ville, car c'est sous ce monarque que les ateliers monétaires se turent probablement pour toujours à Tournai.

« En commençant ce bref aperçu, je laisse de côté des opinions soutenues à diverses époques par plusieurs auteurs, entre autres celles touchant la prétendue donation des droits sur les monnaies de Tournai, faite à l'évêque Crasmer par Chilpéric I^{er}. L'acte de donation, qui devrait remonter au vi^e siècle, vers l'an 575 selon quelques historiens, n'a jamais été reproduit d'une manière certaine, et le *vidimus* de Philippe-le-Bel, de 1290, qu'on a cité à l'appui, n'est nullement concluant, comme le fait très justement remarquer M. le général Cochetoux, dans une intéressante dissertation sur les monnaies épiscopales (1), puisque, dans le seul fragment de ce chirographe que l'on connaisse, il n'est pas fait mention du droit de battre monnaie.

« Quoique le souverain seul pût émettre et faire frapper les pièces monétaires à sa propre effigie, nous

(1) *Revue de numismatique belge*, 3^e livraison, 1880.

voyons cependant que, par concession, arrangement, et peut-être aussi empiètement sur des droits non réclamés, les évêques firent frapper leurs propres monnaies; ceci eut lieu dans bien des endroits, mais surtout dans nos contrées du Nord. Ceux de Cambrai, d'Arras, de Tournai, de Liège, en usèrent; il en était de même dans certaines villes d'Allemagne, sur les bords du Rhin; en Angleterre également.

« Antérieurement à l'émission des mailles et des autres monnaies des évêques, les plus anciens produits monétaires qui aient été cités ou retrouvés sont les *tiers de sol* en or de Clovis I^{er}, dont l'historien des monnaies françaises, Leblanc, donne la description. Je possède un *triens* où le nom de la cité TORNACO semble se trouver d'un côté et CHVLDIRICVS de l'autre. Toutefois, ces pièces uniques ne donnent pas la même certitude que quand il se rencontre une série de pièces d'une même facture et continuée par plusieurs monétaires, et cela fait qu'elles sont sujettes à être contestées.

« Plusieurs collections renferment des pièces tournaisiennes avec nom de monétaires : il est assez difficile de leur assigner une date certaine ; mais ce qui est bien constaté, c'est que Charlemagne, souverain de ce pays, a fait battre de sa monnaie à Tournai, et quoique les pièces de cet empereur portant TORNACO sur une de ces faces soient très rares, il en existe plusieurs dont on n'a jamais contesté l'authenticité.

« Ne voulant pas abuser de vos précieux moments, je suis obligé de laisser la mention spéciale et la description détaillée de certaines pièces rares et curieuses pour

l'histoire locale ; mais j'indiquerai les époques où les monnaies royales furent frappées à Tournai et le nom des souverains qui les faisaient battre.

« Les successeurs de Charlemagne ont peut être continué à monnayer, mais nous n'avons pas de certitude à cet égard ; quelques pièces retrouvées parmi les produits portant leurs noms sont attribuées à des rois de la seconde race et regardées, avec assez de raison, comme produits des ateliers fonctionnant à Tournai pendant leur règne.

« Lorsque le nom originaire fut supprimé sur les monnaies, des marques le remplacèrent, afin qu'on put connaître de quelle provenance venaient ces pièces. Des recherches faites à ce sujet dans les ordonnances ou les règlements spéciaux ne nous ont rien appris ; mais, en comparant les spécimens, on a cru remarquer certains différents qui pouvaient les faire attribuer à une origine tournaisienne. C'est ainsi qu'une convention ayant été ratifiée entre Philippe le Bel, roi de France, et l'évêque de Tournai, Philippe Mus, celui-ci renonça à ses droits sur le monnayage, les abandonnant au souverain pendant une période de quatre années. Les pièces frappées alors étaient à retrouver ; dans la recherche faite parmi les produits monétaires de ce roi de France, on en remarqua qui se distinguaient des autres par la lettre T du mot générique TVRONVS, qui est également l'initiale de TVRNACVM. Cette forme du T, dit saxon, est anormale dans les pièces frappées en France à cette époque. D'autres marques, toujours sur la même lettre initiale, continuent ensuite à distinguer les pièces attribuées à

Tournai. On a retrouvé parmi les produits monétaires des rois de France qui se succédèrent au xiv^e siècle, des spécimens ayant un T pointé ou un petit anneau à l'intersection de cette lettre et se rencontrant parfois avec un autre différent consistant en trois points ou trois petits anneaux mis en faisceau (∞). Les motifs qui ont également contribué à faire accepter comme produit tournaisien les pièces ainsi marquées, viennent de la rencontre qui coïncide de ces trois anneaux sous différents aspects, mais souvent répétés, sur un grand nombre d'anciens méreaux tournaisiens. Une autre coïncidence, qui semble encore plus péremptoire, c'est qu'on les retrouve ordinairement sur les pièces désignées sous le nom de la grande et de la petite plaque de Flandres, monnaie qui ne fut frappée qu'à Tournai, selon les ordonnances royales, et qui servait dans les transactions commerciales entre les négociants français et flamands.

« Veuillez m'excuser, Messieurs, sur ces minutieuses observations, peu intéressantes pour les personnes étrangères à la science des monnaies et des médailles, mais elles peuvent montrer les études et les investigations nécessaires aux numismates, qui travaillent à sortir des voies conjecturales pour s'entourer autant que possible de preuves historiques.

« Plus tard, les ordonnances de Charles V, Philippe VI, Jean II et d'autres rois de France, vinrent préciser et régler le monnayage de Tournai ; toutefois le point secret sous la seizième lettre de la légende, assigné pour marque à cette ville, ne semble avoir été fixé d'une manière certaine et obligatoire que sous Charles VI. On voit par l'ordonnance

datée du 23 avril 1360 qu'on y attachait une véritable importance. Cela est confirmé par l'auteur de la *Numismatique moderne*, page 64. Dans son bien utile et important *Manuel*, M. de Barthélemy croyait que cette marque monétaire de Tournai avait cessé d'être en usage en 1489 ; mais les archives du royaume de Belgique, à Bruxelles, nous prouvent, par les comptes de la monnaie, que l'atelier fonctionnait encore à Tournai en 1490, 1491, 1501, etc., avec la même marque, et je possède des pièces de Louis XII et même de François I^{er} ayant encore le point secret sous la 16^e lettre de la légende.

« La collection de pièces monétaires frappées à Tournai, et que j'ai pu réunir au nombre de plus d'un millier de variétés, se trouvant en partie en ce moment à l'Exposition générale de Bruxelles, je regrette de ne pouvoir vous faire passer sous les yeux quelques-unes de ces pièces, sur lesquelles vous eussiez pu voir les différents monétaires, marques de leur fabrication tournaisienne ; elles sont, du reste, semblables aux autres monnaies françaises de leur époque et il s'en trouve de presque tous les rois de France, souverains de Tournai.

« Vers la fin du règne de Louis XII, Tournai tomba sous la domination du roi d'Angleterre Henri VIII, qui, aidé de l'archiduc Maximilien d'Autriche, s'en empara et y fit, en 1513, un assez long séjour. Ce monarque, comme pour laisser des preuves de sa conquête et de son pouvoir souverain exercé dans cette ville du continent, s'empressa d'y faire forger de sa monnaie comme celle qu'on frappait à son effigie en Angleterre. Nous possédons quatre variétés du *Groat* et un demi-*Teston*, comme on les nommait en France :

ils sont à l'effigie de Henri; ensuite une *Cross* ou *Gros à la croix*, portant la lettre H, monogramme du nom du roi monétaire à l'intersection de la croix : le nom *Tornacens*, qui se lit sur ces pièces, ne laisse aucun doute sur leur origine. Un auteur anglais, Ruding, indique encore le *Gros à la Rose*, qui aurait été frappé à Tournai à cette époque (1). Peut-être retrouvera-t-on des *Angelots* ou d'autres pièces anglaises de l'époque.

« François I^{er} rentré en possession de cette cité y fit de nouveau frapper la monnaie royale française de 1518 à 1521.

« Charles Quint s'étant emparé de Tournai après un long siège, y établit sa domination le 4 décembre 1521. Toutefois, à cause des guerres incessantes entre les deux monarques rivaux, ce ne fut qu'à la paix des Dunes, en 1529, que Tournai et le Tournaisis furent réunis aux Pays-Bas et cédés définitivement à l'Empereur, qui les tenait déjà par droit de conquête, et ce fut seulement le 2 novembre 1531 que le puissant conquérant y fit sa Joyeuse Entrée. Doit-on attribuer à cette espèce d'interrègne le chômage dans notre hôtel des monnaies ou à quelque autre cause? Le fait est que, tandis que dans les autres villes du pays les ateliers continuaient à fonctionner, celui de Tournai resta fermé, et cela pendant tout le règne de Charles-Quint. Quelques pièces ont pu y être frappées, mais tout à fait exceptionnellement, car les ordonnances n'en font aucune mention. Le général Cochetoux a signalé

(1) *Annales of the coinage of Great Britain*, vol. I, p. 344. Indiqué par M. le général Cochetoux.

une couronne d'or portant la date 1553 et ayant une petite tour pour marque, qui sous François I^{er} avait déjà commencé à désigner l'atelier tournaisien; on sait que les armes parlantes de la ville de Tournai sont la *tour d'argent* dans un champ de *gucules*. J'ai aussi dans mon médaillier une pièce semblable, mais qui porte la date de 1541. Outre la petite tour, elle porte dans sa légende, après DVX · BVRG ·, les initiales D · T, qu'on peut interpréter comme abréviation de : DOMINVS TORNACI, ce qui se voit sur d'autres pièces, Tournai et le Tournaisis formant un petit état dont les souverains se qualifiaient *seigneurs*.

« La frappe des monnaies reprit une grande extension à Tournai sous les règnes de Philippe II, des archiducs Albert et Élisabeth, dans la période de 1600 à 1621, puis sous Philippe IV, roi d'Espagne et souverain des Pays-Bas. Nous possédons des pièces à l'effigie de ce monarque jusqu'à la date de 1665. Louis XIV, à la tête de ses armées, s'empara de la ville en 1667 et la conserva sous son obéissance jusqu'en 1709, mais il n'y fit pas frapper de sa monnaie. C'est sous son règne que l'atelier fut fermé pour être transporté à Lille, qui en a profité jusqu'à ce que le monopole accordé à la capitale le lui eût aussi enlevé.

« Outre les monnaies, Tournai a frappé des médailles et des jetons. Plusieurs collections en renferment de curieux et d'intéressants. Les méreaux de Notre-Dame de Tournai forment une série très nombreuse. Le chapitre en a fait frapper pour son réfectoire pendant plus de trois cents ans, et un grand nombre de ces anciennes

pièces, qu'on rencontre un peu partout, appelées AVE MARIA, variées presque à l'infini, viennent de Tournai ; elles furent frappées au moyen âge, à la renaissance et jusqu'au commencement du XVII^e siècle.

« La fabrication et le commerce des jetons ont été une spécialité de Tournai, d'un grand rapport pour les fondeurs et les orfèvres dans ces anciennes époques ; c'était une officine dont les produits, alors d'un usage général et journalier, devaient se répandre, non seulement dans les régions voisines, mais dans presque toute la France. Les jetons de Nurenberg, d'abord contrefaçon de ceux-ci, vinrent les supplanter par leur bon marché et finirent par tarir cette source de bénéfices qui avait longtemps prospéré à Tournai.

« En terminant cette petite communication, que j'aurais désirée un peu moins aride, mais où je me suis attaché à indiquer l'importance et la variété du monnayage tournaisien, qu'il me soit permis de renouveler un vœu déjà plusieurs fois formulé, celui de voir un membre d'une de nos sociétés savantes et studieuses combler une lacune, en entreprenant d'écrire l'histoire de la numismatique tournaisienne. Déjà certaines parties en ont été traitées heureusement ; aussi, pour réussir dans ce travail, il suffirait d'en avoir le goût, et, avec un peu d'étude, de courage et de persévérance, grâce aux matériaux qui existent, nul doute qu'on y parvienne avec succès.

« C^{te} DE NÉDONCHEL. »
